

SUIVI DU BON FONCTIONNEMENT DES RESEAUX

Le service technique de la Communauté de Communes, assure un suivi des différents réseaux dont il a la gestion.

A la suite d'un incident (bouchage, ensablement, casse, ...), de façon préventive ou lors de travaux neufs ou de réhabilitation, les techniciens effectuent un suivi des réseaux. Ils ont à leur disposition des outils de contrôle tels que des passages caméra, tests d'étanchéité, visites sur sites, contrôle des hauteurs dans les réseaux, test d'écoulement à la fluorescéine.

Les passages caméra sur de grands linéaires sont réalisés par un prestataire extérieur qui possède un camion d'inspection vidéo munie d'une caméra montée sur charriot motorisée.

Pour les passages caméra de plus faible longueur, la Communauté de Communes c'est dotée d'une caméra poussée sur jonc flexible permettant des interventions dans des zones non accessibles aux véhicules.

Les caméras permettent de réaliser des photographies ainsi que des vidéos des inspections, elles permettent ainsi de voir l'état de dégradation des réseaux et de constituer des dossiers d'état des lieux.

Le suivi des réseaux repose également sur le suivi des travaux neufs, contrôle de la qualité des matériaux, respect des consignes de sécurité, travaux réalisés dans les règles de l'art, ainsi que des contrôles caméra, pression et de pénétrométrie (contrôle de compactage).



Eclatement réseau et pénétrations racines



Ovalisation du réseau



Travaux neufs